Rapport financier 2019 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Varennes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Rémi Dubois, CPA, CGA, OMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé de Varennes (Nom de l'organisme) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

[Originale signée]

Signature _____ Date 2020-05-27

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants 4
Rapport du vérificateur général 4.1

État consolidé des résultats 5
État consolidé de la situation financière 6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) 7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation 7
État consolidé des flux de trésorerie 8

Notes complémentaires aux états financiers consolidés 9

Renseignements complémentaires consolidés
- Informations sectorielles consolidées
  - Résultats détaillés par organismes 10
  - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes 11
  - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes 12
  - Situation financière par organismes 13
- Charges par objets 14
- Fonds local d'investissement (FLI) 15
- Fonds local de solidarité (FLS) 16
- Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire 17
- Excédent (déficit) accumulé 18
- Avantages sociaux futurs 19

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés 21
Analyse des charges consolidées 22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Varennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Varennes (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12, 13 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby, 27 mai 2020

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

[Original signé par]

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Budget	Réalisations	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1	34 430 318	34 457 789	32 194 082
Compensations tenant lieu de taxes	2	768 487	774 086	769 760
Quotes-parts	3	5 452	283 715	
Transferts	4	725 893	2 542 543	1 080 314
Services rendus	5	1 339 237	1 462 237	1 609 445
Imposition de droits	6	1 696 911	2 089 016	2 549 049
Amendes et pénalités	7	970 439	1 062 192	1 035 474
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	400 115	590 626	495 570
Autres revenus	10	1 638 871	4 697 391	5 171 761
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	41 975 723	47 959 595	44 905 455
Charges				
Administration générale	14	7 034 942	7 050 474	5 992 138
Sécurité publique	15	7 628 332	7 661 627	7 336 751
Transport	16	8 537 230	7 789 758	8 127 856
Hygiène du milieu	17	7 762 609	7 825 978	7 351 228
Santé et bien-être	18	357 100	325 936	316 124
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 323 706	3 842 097	3 196 186
Loisirs et culture	20	11 028 242	10 763 971	10 523 114
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 442 719	1 461 632	1 252 456
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	45 114 880	46 721 473	44 095 853
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(3 139 157)	1 238 122	809 602
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		108 424 084	107 614 482
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		108 424 084	107 614 482
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		109 662 206	108 424 084

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 260 107	13 531 648
Débiteurs (note 5)	2	14 817 439	13 894 080
Prêts (note 6)	3	127 049	135 198
Placements de portefeuille (note 7)	4	314 570	321 939
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	2 288 665	
	8	31 807 830	27 882 865
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	6 050 000	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	9 068 880	8 568 456
Revenus reportés (note 12)	12	2 500 495	2 833 697
Dette à long terme (note 13)	13	57 649 255	52 981 345
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	458 756	434 611
	15	75 727 386	64 818 109
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(43 919 556)	(36 935 244)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	142 503 910	139 970 762
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	10 575 778	4 839 921
Stocks de fournitures	19	213 057	219 542
Autres actifs non financiers (note 17)	20	289 017	329 103
	21	153 581 762	145 359 328
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	109 662 206	108 424 084

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Budget	Réalisations	
		2019	2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 139 157)	1 238 122	809 602
Variation des immobilisations				
Acquisition	2	(166 350)	(10 566 602)	(13 170 886)
Produit de cession	3		1 323 462	13 037
Amortissement	4	7 880 826	8 032 696	7 642 591
(Gain) perte sur cession	5		(1 322 702)	149 450
Réduction de valeur / Reclassement	6			(57 494)
	7	7 714 476	(2 533 146)	(5 423 302)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(5 735 857)	227 296
Variation des stocks de fournitures	9		6 483	(6 747)
Variation des autres actifs non financiers	10		40 086	(232 189)
	11		(5 689 288)	(11 640)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	4 575 319	(6 984 312)	(4 625 340)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(36 935 244)	(32 309 904)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(36 935 244)	(32 309 904)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(43 919 556)	(36 935 244)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 238 122	809 602
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	8 032 696	7 642 591
Autres			
- Perte (Gain) cess.actif/ indem	3	(1 271 937)	188 183
-	4		
	5	7 998 881	8 640 376
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(923 359)	2 419 150
Autres actifs financiers	7	(2 288 665)	
Créditeurs et charges à payer	8	645 235	113 739
Revenus reportés	9	(333 202)	1 146 883
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	24 145	(5 141)
Propriétés destinées à la revente	11	(5 735 857)	169 802
Stocks de fournitures	12	6 485	(6 747)
Autres actifs non financiers	13	40 086	(232 190)
	14	(566 251)	12 245 872
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(10 711 413)	(12 145 359)
Produit de cession	16	1 323 462	13 037
	17	(9 387 951)	(12 132 322)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(43 398)	(100 010)
Remboursement ou cession	19	8 149	49 445
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22	(35 249)	(50 565)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	12 981 093	9 995 556
Remboursement de la dette à long terme	24	(8 349 333)	(5 614 422)
Variation nette des emprunts temporaires	25	6 050 000	(1 681 546)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	36 150	(13 446)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	10 717 910	2 686 142
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	728 459	2 749 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	13 531 648	10 782 521
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	13 531 648	10 782 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	14 260 107	13 531 648

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11 et 12 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 13 et 18.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La municipalité participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

	Consolidation proportionnelle ligne par ligne %
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	de 4,47 à 100
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000
Régie intermunicipale de la gare de Sorel	33,100
Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée du Richelieu	14,830

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la municipalité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la municipalité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

E) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
  - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

H) Instruments financiers

Les justes valeurs de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, frais courus, du découvert bancaire et des emprunts temporaires correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la municipalité pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

l) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	14 260 107	13 531 648
Découvert bancaire	2	( )	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	14 260 107	13 531 648
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	7 046 734	8 010 788
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	4 435 700	2 025 200

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relative à l'assainissement des eaux, à la reconstruction de rues, à l'aqueduc et eau potable, au fonds patrimonial et aux dons philanthropiques de la bibliothèque de la municipalité.

Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre

	2019 $	2018 $
-Municipalité	3 620 776	4 779 189
-Partenariats	3 425 958	3 231 599

Flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	1 270 248	1 070 696
Intérêts reçus au cours de l'exercice	516 044	442 558

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

5. Débiteurs

Taxes municipales	11	1 064 296	829 840
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	7 737 055	7 395 577
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	1 712 937	1 307 881
Organismes municipaux	15	946 986	916 539
Autres			
- Autres CAR - Municipalité	16	3 161 658	3 338 235
- Autres CAR - Partenariats	17	194 507	106 008
	18	14 817 439	13 894 080
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	6 268 470	6 361 724
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	6 268 470	6 361 724
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	94 924	112 696

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,75 % à 4,11 % au 31 décembre 2019 et 2018 et viennent à échéance au plus tard en 2037.

6. Prêts

Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêts FIME	26	127 049	135 198
-	27		
	28	127 049	135 198
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Les prêts issus du programme de financement innovateur pour des municipalités efficaces (FIME) sont consentis selon les articles 4 (alinéa 4), 90 et 96 de la Loi sur les compétences municipales et selon le Règlement 836 de la municipalité, adopté le 4 juillet 2016. La période de remboursement est établie en fonction du retour sur investissement et elle ne peut excéder une période de plus de vingt années. Le remboursement est prélevé directement sur le compte de taxe. Advenant que le bâtiment bénéficiant du prêt FIME soit aliéné ou transféré pour quelque motif que ce soit avant que le solde du prêt ne soit versé ou avant la fin de la période d'amortissement prévue pour son remboursement, la responsabilité du remboursement se transfert au(x) nouveau(x) propriétaire(s). Le taux d'intérêt annuel sur les prêts est de 1 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	314 570	321 939
Autres placements	31		
	32	314 570	321 939
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Participation financière dans le Fonds de garantie de franchise collective du regroupement d'assurance Varennes/Sainte-Julie, gérée par l'Union des Municipalités du Québec.

8. Avantages sociaux futurs

Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(458 756)	(434 611)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	(458 756)	(434 611)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	430 428	416 561
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	531 700	551 523
Autres régimes (REER et autres)	41	341 472	306 387
Régimes de retraite des élus municipaux	42	46 676	42 159
	43	1 350 276	1 316 630

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	2 288 665
Autres	45	
	46	2 288 665

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018

10. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 3 000 000 $ portant intérêt au taux préférentiel (3,95 %) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 40 992 000 $, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % (3,60 %) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

MARGE DE CRÉDIT DES PARTENARIATS

La Régie intermunicipale de police Richeleieu - Saint-Laurent bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 $, portant intérêt au taux de base. Cette marge de crédit est utilisé pour les opérations courantes.

La Régie intermunicipale du Centre Multisport Régional bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 500 000 $, portant intérêt au taux de base plus 0,25 %. Cette marge de crédit est utilisé pour les opérations courantes.

11. Créditeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	3 650 650	3 510 398
Salaires et avantages sociaux	48	2 545 619	2 387 300
Dépôts et retenues de garantie	49	1 605 657	1 761 828
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52	439 100	430 100
Autres			
- Taxes à la conso à payer	53	496 162	35 904
- Intérêts courus dette L.T.	54	250 144	234 836
- Organismes municipaux	55	81 548	208 090
-	56		
-	57		
	58	9 068 880	8 568 456

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	98 973	93 082
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	1 863 397	1 497 140
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	368 857	1 067 189
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions des promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Transferts	68	93 313	95 305
- Location de terres	69	41 245	75 616
- Autres partenariats	70	25 791	5 365
-	71	8 919	
	72	2 500 495	2 833 697

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt de	Taux d'intérêt à	Échéance de	Échéance à		2019	2018
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,00	2020	2039	73	57 911 212	53 298 737
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77		
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	18,54	2020	2023	79	130 951	111 666
Autres					80		
					81	58 042 163	53 410 403
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(392 908)	(429 058)
					83	57 649 255	52 981 345

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets – Avec fonds d'amortissement		Obligations et billets – Sans fonds d'amortissement		Autres dettes à long terme – Location-acquisition		Autres dettes à long terme – Autres		Total 2019
2020	84	92	4 131 425	100	58 420	109		117	4 189 845
2021	85	93	3 534 025	101	50 117	110		118	3 584 142
2022	86	94	3 401 625	102	22 128	111		119	3 423 753
2023	87	95	3 399 675	103	286	112		120	3 399 961
2024	88	96	3 432 725	104		113		121	3 432 725
2025 et +	89	97	40 011 737	105		114		122	40 011 737
	90	98	57 911 212	106	130 951	115		123	58 042 163
Intérêts et frais accessoires				107	( )			124	( )
	91	99	57 911 212	108	130 951	116		125	58 042 163

Note

14. Actifs financiers nets (dette nette)

		2019	2018
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	(43 919 556)	(36 935 244)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	( )	( )
Autres	128	( )	( )
	129	(43 919 556)	(36 935 244)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	21 219 578	158	903 765	185		212	22 123 343
Eaux usées	131	46 477 983	159	1 289 968	186		213	47 767 951
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	80 849 170	160	3 927 705	187		214	84 776 875
Autres	133	21 158 637	161	4 542 330	188	119 671	215	25 581 296
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	33 805 860	163	177 539	190		217	33 983 399
Améliorations locatives	136	134 524	164	37 531	191		218	172 055
Véhicules	137	8 777 006	165	995 295	192	108 762	219	9 663 539
Ameublement et équipement de bureau	138	2 946 295	166	183 438	193	353 545	220	2 776 188
Machinerie, outillage et équipement divers	139	9 369 967	167	190 738	194	301 405	221	9 259 300
Terrains	140	6 531 994	168	52 714	195		222	6 584 708
Autres	141	100 825	169		196		223	100 825
	142	231 371 839	170	12 301 023	197	883 383	224	242 789 479
Immobilisations en cours	143	6 265 570	171	(1 734 421)	198		225	4 531 149
	144	237 637 409	172	10 566 602	199	883 383	226	247 320 628
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	9 252 392	173	558 459	200		227	9 810 851
Eaux usées	146	25 460 089	174	1 285 518	201		228	26 745 607
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	26 456 930	175	2 808 903	202		229	29 265 833
Autres	148	8 707 035	176	1 068 370	203	119 672	230	9 655 733
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	14 899 737	178	1 024 733	205		232	15 924 470
Améliorations locatives	151	131 800	179	1 370	206		233	133 170
Véhicules	152	4 088 251	180	543 252	207	108 003	234	4 523 500
Ameublement et équipement de bureau	153	1 894 797	181	352 737	208	353 545	235	1 893 989
Machinerie, outillage et équipement divers	154	6 678 610	182	388 247	209	301 405	236	6 765 452
Autres	155	97 006	183	1 107	210		237	98 113
	156	97 666 647	184	8 032 696	211	882 625	238	104 816 718
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	139 970 762					239	142 503 910
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	437 665	243	119 063	245	108 762	247	447 966
Amortissement cumulé	241	(276 732)	244	(76 234)	246	(108 003)	248	(244 963)
Valeur comptable nette	242	160 933					249	203 003

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251	11 896 792	3 850 652
Autres	252	967 651	989 269
	253	12 864 443	4 839 921
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254	2 288 665	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	10 575 778	4 839 921
Note			
17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	256	236 683	290 010
- Frais payés d'avance - Parten.	257	52 334	39 093
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	289 017	329 103
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

18. Obligations contractuelles

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2021, à verser des loyers totalisant 851 299 $. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les deux prochains exercices s'élèvent à 801 773 $ en 2020 et à 49 526 $ en 2021.

De plus, la municipalité s'est engagée, d'après des contrats d'évaluation, d'assurances collectives et autres obligations échéant en 2023, à verser une somme totale de 5 483 772 $.

Partenariats

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2023, à verser des loyers totalisant 1 555 226 $. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 713 103 $ en 2020, à 408 478 $ en 2021, à 406 505 $ en 2022 et à à 27 140 $ en 2023.

19. Droits contractuels

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 955 998 $ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 209 787 $ en 2020, 210 723 $ en 2021, 197 031 $ en 2022, 184 692 $ en 2023 et 171 994 $ en 2024.

20. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

a) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2019	Solde des cautionnements 2018

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 260 000$ et 2 081 943 $ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 164 354 $.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 819 768 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

b) Auto-assurance

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent.

c) Poursuites

Au 31 décembre 2019, les réclamations en dommages et expropriation contestées par la municipalité s'élèvent à environ 782 000 $. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions $ concernant les réclamations en dommages. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées ou n'excéderont pas le montant couvert par l'assurance responsabilité et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

d) Autres

GRIEFS

Des avis de griefs ont été déposés par certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent pour un montant total indéterminé. La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2019 à 2021. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats consolidés de l'exercice en cours.

ENVIRONNEMENT

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issus de ce travail, la municipalité a relevé deux sites qui répondent aux critères du Chapitre 3260. Pour un de ces sites une étude a été réalisée par une firme d'experts et pour l'autre site, des prélèvements et une caractérisation des contaminants avaient déjà été effectuée par une firme d'experts permettant d'identifier les contaminants et de préparer un plan d'actions en fonction des données et des connaissances que la municipalité détenait.

L'estimation du coût de décontamination des terrains se détaille comme suit :
- Terrain 1 : 354 000 $ (347 000 $ pour 2018)
- Terrain 2 : 85 100 $ (83 100 $ pour 2018)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Au cours de l'exercice des travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Une charge de 38 844 $ a été présentée en diminution du passif. De plus, la charge d'actualisation inscrite aux résultats de l'exercice concernant la comptabilisation de ce passif est de 47 844 $. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

24. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

25 **Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 500 000 $. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

26 **Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière**

Après la fin d'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La municipalité a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

S12

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	32 041 360	34 430 318	34 297 602			34 297 602
Compensations tenant lieu de taxes	2	769 760	768 487	774 086			774 086
Quotes-parts	3					283 715	283 715
Transferts	4	772 625	725 893	864 477			864 477
Services rendus	5	1 042 217	746 308	891 863		570 374	1 462 237
Imposition de droits	6	2 549 049	1 688 608	2 079 705		9 311	2 089 016
Amendes et pénalités	7	392 171	319 000	408 233		653 959	1 062 192
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	442 558	366 189	516 044		74 582	590 626
Autres revenus	10	1 594 529	1 611 497	3 694 743		55 769	3 750 512
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	39 604 269	40 656 300	43 526 753		1 647 710	45 174 463
Investissement							
Taxes	13	152 722		160 187			160 187
Quotes-parts	14						
Transferts	15	307 689		1 678 066			1 678 066
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 447 860					
Autres	18	1 808 926		902 059		44 820	946 879
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	3 717 197		2 740 312		44 820	2 785 132
	21	43 321 466	40 656 300	46 267 065		1 692 530	47 959 595
Charges							
Administration générale	22	5 663 720	6 680 132	6 717 923	332 551		7 050 474
Sécurité publique	23	6 221 239	6 426 532	6 500 813	189 941	970 873	7 661 627
Transport	24	5 203 151	5 288 986	4 560 827	3 228 931		7 789 758
Hygiène du milieu	25	5 309 448	5 827 504	5 725 122	1 988 246	112 610	7 825 978
Santé et bien-être	26	316 124	357 100	325 936			325 936
Aménagement, urbanisme et développement	27	3 156 794	1 275 839	3 833 022	9 075		3 842 097
Loisirs et culture	28	8 587 258	9 046 705	8 768 947	1 790 056	204 968	10 763 971
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	1 070 695	1 270 623	1 270 248		191 384	1 461 632
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	7 162 095	7 731 413	7 538 800	(7 538 800)		
	33	42 690 524	43 904 834	45 241 638		1 479 835	46 721 473
Excédent (déficit) de l'exercice	34	630 942	(3 248 534)	1 025 427		212 695	1 238 122

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

S13

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	630 942	(3 248 534)	1 025 427	212 695	1 238 122
Moins: revenus d'investissement	2	(3 717 197)	( )	(2 740 312)	(44 820)	(2 785 132)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 086 255)	(3 248 534)	(1 714 885)	167 875	(1 547 010)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Amortissement	4	7 162 095	7 731 413	7 538 800	493 896	8 032 696
Produit de cession	5	8 333		1 316 117	7 345	1 323 462
(Gain) perte sur cession	6	153 687		(1 316 117)	(6 585)	(1 322 702)
Réduction de valeur / Reclassement	7	(57 494)				
	8	7 266 621	7 731 413	7 538 800	494 656	8 033 456
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	1 083 886		1 267 769		1 267 769
Réduction de valeur / Reclassement	10	57 494				
	11	1 141 380		1 267 769		1 267 769
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	49 445		51 547		51 547
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	38 732		7 369		7 369
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	88 177		58 916		58 916
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	93 659		60 161		60 161
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 094 117)	(3 320 530)	(3 346 255)	(198 333)	(3 544 588)
	18	(3 000 458)	(3 320 530)	(3 286 094)	(198 333)	(3 484 427)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(998 093)	(171 648)	(482 911)	(97 234)	(580 145)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	251 503		1 292 470		1 292 470
Excédent de fonctionnement affecté	21	917 272		165 484	444 777	610 261
Réserves financières et fonds réservés	22	(656 470)	(1 082 019)	(1 436 044)	(51 898)	(1 487 942)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(160 052)	91 318	37 512	(39 357)	(1 845)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(645 840)	(1 162 349)	(423 489)	256 288	(167 201)
	26	4 849 880	3 248 534	5 155 902	552 611	5 708 513
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 763 625		3 441 017	720 486	4 161 503

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

S14

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Réalisations 2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Revenus d'investissement	1	3 717 197	2 740 312	44 820	2 785 132
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(249 801)	(182 526)	( )	(182 526)
Sécurité publique	3	(248 956)	(71 560)	(203 505)	(275 065)
Transport	4	(8 293 447)	(5 810 261)	( )	(5 810 261)
Hygiène du milieu	5	(1 335 924)	(2 314 974)	(42 820)	(2 357 794)
Santé et bien-être	6	( )	(34 842)	( )	(34 842)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(72 387)	(62 058)	( )	(62 058)
Loisirs et culture	8	(2 773 877)	(1 787 356)	(56 700)	(1 844 056)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
	10	(12 974 392)	(10 263 577)	(303 025)	(10 566 602)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	(914 084)	(9 292 291)	( )	(9 292 291)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(100 010)	(43 398)	( )	(43 398)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	6 461 441	8 156 169	62 824	8 218 993
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	998 093	482 911	97 234	580 145
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	979 698	2 330 456		2 330 456
Excédent de fonctionnement affecté	16	34 788		30 127	30 127
Réserves financières et fonds réservés	17	2 293 925	1 919 991	68 020	1 988 011
	18	4 306 504	4 733 358	195 381	4 928 739
	19	(3 220 541)	(6 709 739)	(44 820)	(6 754 559)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	496 656	(3 969 427)		(3 969 427)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

S15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2018	2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 300 049	10 834 149	3 425 958	14 260 107
Débiteurs (note 5)	2	13 349 623	14 166 374	651 065	14 817 439
Prêts (note 6)	3	135 198	127 049		127 049
Placements de portefeuille (note 7)	4	321 939	314 570		314 570
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7		2 288 665		2 288 665
	8	24 106 809	27 730 807	4 077 023	31 807 830
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10		6 050 000		6 050 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 888 834	8 394 599	674 281	9 068 880
Revenus reportés (note 12)	12	2 828 332	2 491 576	8 919	2 500 495
Dette à long terme (note 13)	13	48 706 225	53 501 607	4 147 648	57 649 255
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			458 756	458 756
	15	59 423 391	70 437 782	5 289 604	75 727 386
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(35 316 582)	(42 706 975)	(1 212 581)	(43 919 556)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	132 271 420	134 996 198	7 507 712	142 503 910
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	4 839 921	10 575 778		10 575 778
Stocks de fournitures	19	174 831	183 343	29 714	213 057
Autres actifs non financiers (note 17)	20	290 010	236 683	52 334	289 017
	21	137 576 182	145 992 002	7 589 760	153 581 762
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	5 751 848	4 633 768	1 566 111	6 199 879
Excédent de fonctionnement affecté	23	738 083	1 567 364	1 337 685	2 905 049
Réserves financières et fonds réservés	24	2 518 920	2 971 625	272 832	3 244 457
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(66 117)	(53 515)	(103 254)	(156 769)
Financement des investissements en cours	26	(1 997 460)	(6 962 132)		(6 962 132)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	95 314 326	101 127 917	3 303 805	104 431 722
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	102 259 600	103 285 027	6 377 179	109 662 206

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Rémunération	1	11 341 462	11 311 453	14 961 796	14 154 194
Charges sociales	2	2 793 038	2 750 420	3 795 103	3 614 997
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	9 755 885	9 094 080	10 236 346	9 394 729
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	1 270 623	1 136 014	1 136 014	940 956
D'autres organismes municipaux	8			128 182	128 582
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9		134 234	134 234	129 739
D'autres tiers	10				
Autres frais de financement	11			63 202	53 179
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	7 861 029	7 239 359	2 196 622	3 088 930
Transferts	13				
Autres	14	2 906 311	2 930 841	2 930 841	2 717 778
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	156 400	1 569 879	1 569 879	186 717
Amortissement des immobilisations	17	7 731 413	7 538 800	8 032 696	7 642 591
Autres					
- Prog. aide, réclamation, etc..	18	88 673	113 789	113 789	129 575
- Mesures de mitigation	19		155 000	155 000	830 000
- Coût des propriétés vendues	20		1 267 769	1 267 769	1 083 886
	21	43 904 834	45 241 638	46 721 473	44 095 853

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2		
Autres revenus	3		
	4		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
	7		
Autres charges	8		
	9		
Excédent (déficit) de l'exercice	10		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	( )	( )
	16		
	17		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	18		
Revenus reportés	19		
Dette à long terme	20		
	21		
Solde du Fonds local d'investissement	22		
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	23		
Supportant les engagements de prêts	24		
Supportant les garanties de prêts	25		
	26		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2		
Autres revenus	3		
	4		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
	7		
Intérêts sur la dette à long terme	8		
Autres charges	9		
	10		
Excédent (déficit) de l'exercice	11		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14		
Prêts aux entreprises	15		
Provision pour moins-value	16	( )	( )
	17		
	18		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21		
	22		
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	23		
Excédent (déficit) non affecté	24		
	25		
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	26		
Supportant les engagements de prêts	27		
	28		

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus provenant de la gestion foncière	1		
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2		
	3		
Charges			
Frais de gestion			
Salaires	4		
Créances douteuses	5		
Autres frais de gestion	6		
	7		
Activités et projets de mise en valeur du territoire			
-	8		
-	9		
-	10		
-	11		
-	12		
-	13		
	14		
	15		
Excédent (déficit) de l'exercice	16		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17		
Placements de portefeuille	18		
Débiteurs	19		
Provision pour créances douteuses	20	( )	( )
	21		
Autres	22		
	23		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24		
Créditeurs et charges à payer	25		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	26		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27		
Autres	28		
Autres	29		
	30		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 199 879	7 497 977
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 905 049	1 775 675
Réserves financières et fonds réservés	3	3 244 457	2 682 367
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(156 769)	(208 727)
Financement des investissements en cours	5	(6 962 132)	(1 997 460)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	104 431 722	98 674 252
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	109 662 206	108 424 084
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 633 768	5 751 848
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	1 566 111	1 746 129
	11	6 199 879	7 497 977
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Budget exercice suivant	12	300 000	
- Engagements	13	134 138	10 484
- Programme FIME	14	157 599	157 599
- R881 Mesures de mitigations	15	415 000	570 000
- Entente aide limitée	16	500 627	
- Acquisition PDR	17	60 000	
-	18		
-	19		
-	20		
	21	1 567 364	738 083
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
- Affection exercice suivant	22	698 450	485 062
- Affectation surp. acc affect	23	639 235	552 530
-	24		
	25	1 337 685	1 037 592
	26	2 905 049	1 775 675
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Assainissement des eaux	27	355 215	93 717
- Reconstruction de rues	28	53 901	180 602
- Aqueduc et eau potable	29	1 213 163	1 313 149
- Fonds Patrimonial	30	206 574	210 543
- Autres	31	89 733	260 052
	32	1 918 586	2 058 063
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	226 487	236 395
Organismes contrôlés et partenariats	38	170 830	61 445
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	826 552	224 462
Organismes contrôlés et partenariats	40	102 002	102 002
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	1 325 871	624 304
	48	3 244 457	2 682 367

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49	(69 327)	(76 380)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51	( )	( )
Autres	52	(90 186)	(130 526)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53	( )	( )
	54	(159 513)	(206 906)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	56	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57	( )	( )
Autres			
-	58	( )	( )
-	59	( )	( )
	60	(159 513)	(206 906)
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1er janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	61	( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	62	( )	( )
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64	( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	65	( )	( )
Autres			
-	66	( )	( )
-	67	( )	( )
	68	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	69	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	70	(215 817)	(257 894)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71	( )	( )
Autres			
-	72	( )	( )
-	73	( )	( )
	74	(215 817)	(257 894)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	75	218 561	256 073
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78		
Autres			
-	79		
	80	218 561	256 073
	81	(156 769)	(208 727)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	2 238 682	1 838 264
Investissements à financer	83	(9 200 814)	(3 835 724)
	84	(6 962 132)	(1 997 460)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	142 503 910	139 970 762
Propriétés destinées à la revente	86	12 864 443	4 839 921
Prêts	87	127 049	135 198
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	314 570	321 939
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	155 809 972	145 267 820
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	155 809 972	145 267 820
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93	(57 649 255)	(52 981 345)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	(392 908)	(429 058)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	6 391 837	6 494 645
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	272 076	322 190
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98	(51 378 250)	(46 593 568)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	( )	( )
	100	(51 378 250)	(46 593 568)
	101	104 431 722	98 674 252

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	3	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11,39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.39% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.85% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2017, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10.45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(434 611)	(439 752)
Charge de l'exercice	4	(430 428)	(416 561)
Cotisations versées par l'employeur	5	406 283	421 702
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(458 756)	(434 611)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	14 572 619	13 524 222
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(15 186 645)	(14 349 098)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(614 026)	(824 876)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	155 270	390 265
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(458 756)	(434 611)
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(458 756)	(434 611)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	14 572 619	13 524 222
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(15 186 645)	(14 349 098)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(614 026)	(824 876)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	651 558	619 644
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		26 536
	20	651 558	646 180
Cotisations salariales des employés	21	(325 480)	(305 758)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23	326 078	340 422
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	41 238	29 046
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		(5 977)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	367 316	363 491
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	841 611	787 582
Rendement espéré des actifs	33	(778 499)	(734 512)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	63 112	53 070
Charge de l'exercice	35	430 428	416 561

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	785 527	528 801
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(778 499)	(734 512)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	7 028	(205 711)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	186 730	31 675
Prestations versées au cours de l'exercice	40	468 892	504 058
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	14 701 114	12 993 987
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	362 654	329 066
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	31 317	82 117
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,70 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

S.O

		2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un réglement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 2

Description des régimes et autres renseignements

Les employés (cols blancs et bleus) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8.5% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 9.5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.5% du salaire et celle de l'employeur est de 8.5%.

		2019	2018
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109	37 416	66 612
Régime de retraite par financement salarial	110		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111		
Autres régimes	112	494 284	484 911
	113	531 700	551 523

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 1

Description des régimes et autres renseignements

REER COLLECTIF

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 0% et 9% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9% à 18%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants. Les cotisations de la Ville ont totalisé 341 472$ pour l'exercice 2019.

		2019	2018
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	115	341 472	306 387

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2019	2018
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116	20	20

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2019	2018
Cotisations des élus au RREM	117	12 137	10 757
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118	40 899	36 251
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119	5 777	5 908
	120	46 676	42 159

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES		**Réalisations 2019**	**Réalisations 2019**	**Réalisations 2018**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	25 101 161	25 101 161	23 238 064
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 542 905	3 542 905	3 258 177
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	28 644 066	28 644 066	26 496 241
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	1 233 455	1 233 455	1 691 236
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	998 498	998 498	589 442
Matières résiduelles	13	2 235 876	2 235 876	2 092 602
Autres				
- Terres des américains (L226)	14	800	800	7 909
- Travaux cours d'eau MRC	15	6 460	6 460	9 845
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	110 944	110 944	112 122
Service de la dette	18	244 786	244 786	219 422
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	822 717	822 717	822 541
Activités d'investissement	21	160 187	160 187	152 722
	22	5 813 723	5 813 723	5 697 841
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	5 813 723	5 813 723	5 697 841
	27	34 457 789	34 457 789	32 194 082

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2018
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	263	263	825
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32	263	263	825
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	116 423	116 423	117 030
Cégeps et universités	34	101 452	101 452	99 401
Écoles primaires et secondaires	35	403 696	403 696	413 421
	36	621 571	621 571	629 852
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	621 834	621 834	630 677
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	137 810	137 810	137 810
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	14 442	14 442	1 273
Taxes d'affaires	44			
	45	152 252	152 252	139 083
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	774 086	774 086	769 760

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	26 087	26 087	
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55	41 730	41 730	3 300
Sécurité civile	56	14 500	14 500	3 123
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	167 552	167 552	164 760
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60	5 639	5 639	5 953
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	59 864	59 864	91 123
Traitement des eaux usées	70	8 832	8 832	9 261
Réseaux d'égout	71	104 632	104 632	57 766
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85	5 662	5 662	1 440
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87			3 428
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	104 806	104 806	110 551
Autres	89			
Réseau d'électricité	90			
	91	539 304	539 304	450 705

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	848 672	848 672	131 992
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108	24 173	24 173	56 653
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110	797 220	797 220	71 062
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117	8 000	8 000	
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	1	1	47 982
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130	1 678 066	1 678 066	307 689

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Réalisations 2019**	**Réalisations 2019**	**Réalisations 2018**
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	325 173	325 173	321 920
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Autres	138			
	139	325 173	325 173	321 920
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 542 543	2 542 543	1 080 314

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie	146	29 844	29 844	22 779
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149	29 844	29 844	22 779
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151	2 043	2 043	2 467
Autres	152			
Transport collectif	153			
Autres	154	11 300	11 300	11 111
	155	13 343	13 343	13 578
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156			
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158	26	26	
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168	26	26	
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177	28 640	28 640	24 214
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179			
	180	28 640	28 640	24 214
Réseau d'électricité	181			
	182	71 853	71 853	60 571

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2018
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	183			
Évaluation	184	15 779	15 779	18 896
Autre	185	109 532	109 532	168 209
	186	125 311	125 311	187 105
Sécurité publique				
Police	187		262 726	245 683
Sécurité incendie	188	29 998	29 998	51 059
Sécurité civile	189			
Autres	190		2 753	
	191	29 998	295 477	296 742
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	192	19 882	19 882	19 313
Enlèvement de la neige	193			
Autres	194			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	195			
Transport adapté	196			
Transport scolaire	197			
Autres	198			
Autres	199			
	200	19 882	19 882	19 313
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201			
Réseau de distribution de l'eau potable	202	55 547	55 547	21 799
Traitement des eaux usées	203			
Réseaux d'égout	204	9 429	9 429	8 460
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	205			
Matières recyclables	206			
Autres	207			
Cours d'eau	208			
Protection de l'environnement	209			
Autres	210			
	211	64 976	64 976	30 259
Santé et bien-être				
Logement social	212			
Sécurité du revenu	213			
Autres	214			
	215			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	216	38 369	38 369	54 912
Rénovation urbaine	217			
Promotion et développement économique	218			
Autres	219			
	220	38 369	38 369	54 912
Loisirs et culture				
Activités récréatives	221	501 351	806 246	919 464
Activités culturelles				
Bibliothèques	222	28 534	28 534	28 446
Autres	223	11 589	11 589	12 633
	224	541 474	846 369	960 543
Réseau d'électricité	225			
	226	820 010	1 390 384	1 548 874
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	891 863	1 462 237	1 609 445

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228	324 576	333 887	218 163
Droits de mutation immobilière	229	1 747 544	1 747 544	2 329 010
Droits sur les carrières et sablières	230			
Autres	231	7 585	7 585	1 876
	232	2 079 705	2 089 016	2 549 049
AMENDES ET PÉNALITÉS	233	408 233	1 062 192	1 035 474
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	234			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	235	516 044	590 626	495 570
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236	1 316 117	1 322 702	(149 450)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	1 604 968	1 604 968	2 137 416
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			1 447 860
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241	229 461	274 281	220 589
Autres contributions	242	320 937	320 937	182 650
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	1 125 319	1 174 503	1 332 696
	245	4 596 802	4 697 391	5 171 761
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	246			

S28-1

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	800 515	36 611	837 126	837 126	824 076
Greffe et application de la loi	2	1 012 963	6 798	1 019 761	1 019 761	987 620
Gestion financière et administrative	3	3 246 260	18 238	3 264 498	3 264 498	2 832 676
Évaluation	4	459 243		459 243	459 243	177 077
Gestion du personnel	5	517 565	986	518 551	518 551	485 336
Autres						
- Autres	6	681 377	269 918	951 295	951 295	685 353
-	7					
	8	6 717 923	332 551	7 050 474	7 050 474	5 992 138
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	3 968 272		3 968 272	4 983 034	4 801 360
Sécurité incendie	10	2 067 538	189 941	2 257 479	2 257 479	2 160 090
Sécurité civile	11	96 040		96 040	96 040	61 453
Autres	12	368 963		368 963	325 074	313 848
	13	6 500 813	189 941	6 690 754	7 661 627	7 336 751
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 892 867	2 810 140	4 703 007	4 703 007	4 343 999
Enlèvement de la neige	15	1 321 578	171 951	1 493 529	1 493 529	1 230 662
Éclairage des rues	16	256 040	235 011	491 051	491 051	463 428
Circulation et stationnement	17	128 542	11 829	140 371	140 371	178 940
Transport collectif						
Transport en commun	18	961 800		961 800	961 800	1 910 827
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	4 560 827	3 228 931	7 789 758	7 789 758	8 127 856

S28-2

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations 2019	Réalisations 2018
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 014 108		1 014 108	1 284 016	1 205 493
Réseau de distribution de l'eau potable	24	615 804	537 120	1 152 924	1 152 924	1 275 018
Traitement des eaux usées	25	884 156	318 208	1 202 364	1 045 066	822 324
Réseaux d'égout	26	349 354	1 011 565	1 360 919	1 360 919	1 349 029
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	449 299		449 299	449 299	464 874
Élimination	28	432 844		432 844	432 844	438 812
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	461 646		461 646	461 646	414 328
Tri et conditionnement	30	192 588		192 588	192 588	172 330
Matières organiques						
Collecte et transport	31	330 505		330 505	330 505	330 505
Traitement	32	636 515		636 515	636 515	467 339
Matériaux secs	33	246 639		246 639	246 639	254 417
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	69 511	121 353	190 864	190 864	147 381
Protection de l'environnement	38	42 153		42 153	42 153	9 378
Autres	39					
	40	5 725 122	1 988 246	7 713 368	7 825 978	7 351 228
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	252 236		252 236	252 236	250 482
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	73 700		73 700	73 700	65 642
	44	325 936		325 936	325 936	316 124
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	831 817	9 075	840 892	840 892	835 739
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46	31 485		31 485	31 485	18 744
Autres biens	47	207 275		207 275	207 275	80 860
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	1 235 605		1 235 605	1 235 605	267 034
Tourisme	49	46 811		46 811	46 811	46 350
Autres	50	230 114		230 114	230 114	852 323
Autres	51	1 249 915		1 249 915	1 249 915	1 095 136
	52	3 833 022	9 075	3 842 097	3 842 097	3 196 186

22-2

S28-3

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	904 607	75 005	979 612	979 612	965 439
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 205 332	62 707	1 268 039	1 268 039	1 253 241
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 068 803	363 099	1 431 902	1 431 902	1 282 049
Parcs et terrains de jeux	56	2 632 601	846 846	3 479 447	3 479 447	3 478 869
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	284 353		284 353	284 353	287 546
Autres	59	239 029		239 029	443 997	407 162
	60	6 334 725	1 347 657	7 682 382	7 887 350	7 674 306
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	716 372	48 852	765 224	765 224	725 834
Bibliothèques	62	1 707 385	393 547	2 100 932	2 100 932	2 101 155
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	10 465		10 465	10 465	21 819
	66	2 434 222	442 399	2 876 621	2 876 621	2 848 808
	67	8 768 947	1 790 056	10 559 003	10 763 971	10 523 114
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	1 125 125		1 125 125	1 253 307	1 070 650
Autres frais	70	145 123		145 123	145 123	128 627
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				63 112	53 070
Autres	72				90	109
	73	1 270 248		1 270 248	1 461 632	1 252 456
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	7 538 800	(7 538 800)			

22-3

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Varennes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	691 440	691 440	409 807
Usines de traitement de l'eau potable	2		42 820	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	274 148	274 148	812 963
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 790 688	3 790 688	6 103 792
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	633 349	633 349	50 082
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 595 796	1 595 796	2 714 370
Autres infrastructures	11	929 288	929 288	1 159 785
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 064 043	1 064 043	194 564
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 506	1 506	80 164
Améliorations locatives	15		37 531	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	865 940	967 788	660 804
Ameublement et équipement de bureau	18	248 992	276 317	232 756
Machinerie, outillage et équipement divers	19	115 673	209 174	405 627
Terrains	20	52 714	52 714	149 678
Autres	21			
	22	10 263 577	10 566 602	12 974 392

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	687 376	687 376	63 704
Usines de traitement de l'eau potable	24		42 820	
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26	247 825	247 825	95 949
Autres infrastructures	27	6 786 808	6 786 808	7 819 756
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	4 064	4 064	346 103
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	26 323	26 323	717 014
Autres infrastructures	32	162 313	162 313	2 208 273
Autres immobilisations	33	2 348 868	2 609 073	1 723 593
	34	10 263 577	10 566 602	12 974 392

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	326 464	651 927	49 837	928 554
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 372 542	1 602 950	212 940	3 762 552
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	44 015 052	6 676 206	3 838 838	46 852 420
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	46 714 058	8 931 083	4 101 615	51 543 526
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 361 724	266 237	359 491	6 268 470
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	6 361 724	266 237	359 491	6 268 470
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13	132 921		9 554	123 367
	14	6 494 645	266 237	369 045	6 391 837
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17	201 700		94 900	106 800
	18	6 696 345	266 237	463 945	6 498 637
	19	53 410 403	9 197 320	4 565 560	58 042 163
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	53 410 403	9 197 320	4 565 560	58 042 163

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	53 838 256
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	9 200 814
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	826 552
Débiteurs	9	6 268 470
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	230 167
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	1 878 469
Autres		
-	13	
-	14	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	53 835 412
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	16	4 098 613
Endettement net à long terme	17	57 934 025
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	18	1 819 768
Communauté métropolitaine	19	164 354
Autres organismes	20	2 341 943
Endettement total net à long terme	21	62 260 090
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	62 260 090
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	145 558	145 558	166 467
Évaluation	2			
Autres	3	476 959	476 959	436 102
Sécurité publique				
Police	4	3 825 307		
Sécurité incendie	5	51 602	51 602	16 104
Sécurité civile	6			
Autres	7	78 216	5 855	
Transport				
Réseau routier	8	10 901	10 901	12 418
Transport collectif	9	961 543	961 543	1 910 523
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 014 108		2 898
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	76 121	76 121	77 409
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	217 601	217 601	212 879
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	55 287	55 287	59 942
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	326 156	195 195	194 188
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	7 239 359	2 196 622	3 088 930

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		2019	2018
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	10 181 030	12 852 432
Frais de financement	4	82 547	121 960
Autres	5		
	6	10 263 577	12 974 392

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année [2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	40,06	32,50	67 704,00	3 845 571	933 179	4 778 750
Professionnels	2						
Cols blancs	3	52,17	32,50	87 366,00	2 780 074	674 633	3 454 707
Cols bleus	4	52,67	40,00	111 682,00	3 347 881	812 140	4 160 021
Policiers	5						
Pompiers	6	14,75	40,00	32 284,00	875 749	212 435	1 088 184
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	159,65		299 036,00	10 849 275	2 632 387	13 481 662
Élus	9	9,00			462 178	118 033	580 211
	10	168,65			11 311 453	2 750 420	14 061 873

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	58 114	6 019			64 133
Traitement des eaux usées	14	8 832				8 832
Réseaux d'égout	15	44 762	198 508	658 582		901 852
Autres	16	211 318	312 620	565 581	478 207	1 567 726
	17	323 026	517 147	1 224 163	478 207	2 542 543

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	195 829	181 354
	4	195 829	181 354
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	21 936	23 640
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	21 936	23 640
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	388 094	292 289
Enlèvement de la neige	11	23 273	3 291
Autres	12	38 747	39 196
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	450 114	334 776
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	72 188	58 057
Traitement des eaux usées	18	8 515	9 205
Réseaux d'égout	19	121 247	112 466
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	3 660	825
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	205 610	180 553
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	5 471	
Autres	34		
	35	5 471	
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	248 621	211 912
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	129 724	136 644
Autres	38	12 943	1 816
	39	391 288	350 372
Réseau d'électricité	40		
	41	1 270 248	1 070 695

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		2019		2018
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1			
Générale et institutionnelle	2			
Industrielle	3			
Autres	4			
Autres revenus	5			
	6			
Charges				
Achat d'énergie	7			
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9			
Autres frais	10			
Frais de financement	11			
Amortissement des immobilisations	12			
	13			
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( )	( )	( )
	15			
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Amortissement	17			
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23	( )	( )	( )
	24			
Affectations				
Activités d'investissement	25	( )	( )	( )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31			
	32			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33			

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Damphousse, Maire	182 615	16 715
Marc-André Savaria	24 657	12 328
Geneviève Labrecque	20 586	10 293
Denis Le Blanc	23 559	11 780
Natalie Parent	24 097	12 049
Gaétan Marcil	24 300	12 150
Brigitte Collin	25 330	12 420
Mélanie Simoneau	23 010	11 505
Benoit Duval	23 010	11 505

Note

La rémunération des membres du conseil municipal est fixée par le règlement 882.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 500 000 $		
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH?	2 / 3 / 4		X	

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 / 6	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	7	577 623 $		
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 / 9	X		
5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :				
a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU.	10 / 11	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	12	166 465 $		
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	13 / 14	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	15	379 978 $		
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	16 / 17		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	18	$		
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	19 / 20		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	21	$		

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		OUI		NON
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	22	X	23	
Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	24		25	X
Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :				
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu:				
a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	26		27	X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	28		$	
b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	29		30	X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	31		$	
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	32	X	33	
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :				
a) crédits de taxes	34	10 299	$	
b) autres formes d'aide	35	177 100	$	
9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019				
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2019	36			
Facteur comparatif de 2019	37			
Valeur uniformisée	38			

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2019 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ — 39 ____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 40 ____ $
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver — 41 ____ $

b) Dépenses d'investissement — 42 ____ $

c) Total des frais encourus admissibles — 43 ____ $

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 43 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 39, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution — 44 ____

b) Date d'adoption de la résolution — 45 ____

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

	OUI	NON
	46 [X]	47 [ ]

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution — 48 2019-438

b) Date d'adoption de la résolution — 49 2019-10-21

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		OUI	NON
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens			
a) La municipalité a-t-elle adopté un règlement municipal plus sévère que le règlement du gouvernement du Québec?	50 / 51	☐	☐
b) Nombre de chiens enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	52		
c) Nombre de chiens potentiellement dangereux enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	53		
Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice			
d) Nombre de signalements émis par un médecin vétérinaire (art. 2)	54		
e) Nombre de signalements émis par un médecin (art. 3)	55		
Mesures d'encadrement			
f) Nombre d'ordonnaces émises par la municipalité au cours de l'exercice portant sur l'examen d'un chien par un médecin vétérinaire (art. 5)	56		
g) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice :			
- à l'issu d'un examen effectué par un médecin vétérinaire (art. 8)	57		
- à l'issu d'une blessure infligée à une personne ou un animal domestique (art. 9)	58		
h) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice à la suite d'un signalement d'une attaque causant (art. 10) :			
- la mort	59		
- une blessure grave	60		
i) Nombre de constats d'infraction émis par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du règlement du gouvernement du Québec	61		

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Varennes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Taux global de taxation réel audité

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel 3

Taux global de taxation réel 4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Au trésorier de
Ville de Varennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, CA permis de comptabilité public no A125850
Granby, 27 mai 2020

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes		1	34 457 789
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2 10 299		
Ajouter			
Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière		3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		4	
Déduire			
Taxes d'affaires		5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM		6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	9 637 316
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	110 944
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		10	24 709 529

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	3 420 274 000
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	3 457 515 200
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	3 438 894 600

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2019 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 | 0 | , | 7 | 1 | 8 | 5 | / 100 $

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Nom : Varennes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	26 008 716
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	4 326 119
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	30 334 835
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	1 235 580
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	1 019 194
Matières résiduelles	13	2 258 570
Autres		
- Travaux cours d'eau MRC	14	4 983
- Surtaxe projet loi 226	15	800
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	112 000
Service de la dette	18	307 441
Pouvoir général de taxation	19	150 000
Activités de fonctionnement	20	825 383
Activités d'investissement	21	
	22	5 913 951
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	5 913 951
	27	36 248 786

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	264
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	264
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	115 314
Cégeps et universités	7	100 486
Écoles primaires et secondaires	8	398 226
	9	614 026
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	614 290
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	150 651
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	150 651
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	764 941

S57

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	2 /100$		3				
Taxe foncière générale (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 410 397 441	x	5 0,4672	/100$	6 11 261 377				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 89 545 600	x	8 0,5088	/100$	9 455 608				
Immeubles non résidentiels	10 643 903 592	x	11	/100$	12				
Immeubles industriels	13 206 611 176	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19 24 163 400	x	20 0,9344	/100$	21 225 783				
Immeubles agricoles	22 125 369 000	x	23 0,4672	/100$	24 585 724				
Total					25 12 528 492	26 (7 236)	27 (97 695)	28 13 585 155	29 26 008 716
Taxes spéciales									
Service de la dette (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Service de la dette (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33 2 410 397 441	x	34 0,0777	/100$	35 1 872 879				
Immeubles de 6 logements ou plus	36 89 545 600	x	37 0,0846	/100$	38 75 756				
Immeubles non résidentiels	39 643 903 592	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42 206 611 176	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48 24 163 400	x	49 0,1554	/100$	50 37 550				
Immeubles agricoles	51 125 369 000	x	52 0,0777	/100$	53 97 412				
Total					54 2 083 597	55 (1 520)	56 (16 257)	57 2 260 299	58 4 326 119

S58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxes spéciales									
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	x	2	/100$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	x	5	/100$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	x	8	/100$	9				
Immeubles non résidentiels	10	x	11	/100$	12				
Immeubles industriels	13	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19	x	20	/100$	21				
Immeubles agricoles	22	x	23	/100$	24				
Total					25	26 ( )	27 ( )	28	29
Taxes spéciales									
Activités d'investissement (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Activités d'investissement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58

	Valeur locative imposable								
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	x	60	%	61	62 ( )	63 ( )	64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	79 , 00 $
Égout	2	, $
Eau et égout	3	, $
Traitement des eaux usées	4	95 , 00 $
Matières résiduelles	5	239 , 00 $

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code[1]	Préciser
Eau commercial et industriel		4	153$ à 669$
Eau commercial et industriel	1,3100	7	Par 1000 gallons imp.
Eau usée commerces & indust.		4	184$ à 804$
Eau usée commerces & indust.	1,5800	7	Par 1000 gallons imp.
Piscine hors-terre	30,0000	4	
Piscine creusée	40,0000	4	
Réfection voirie-résidentiel	75,0000	4	+25 par logement
Réfection voirie-mixte	100,0000	4	+25 par logement/local
Réfection voirie-commerc,	150,0000	4	+25 par local
Matières résiduelles au bac	214,0000	4	
Matières résiduelles au conteneur		4	310$ à 2785$
Entretien système tertiaire UV		4	529$ à 686$
Entretien fosse septique	60,0000	4	
Voyage d'eau		7	35$ à 72$ par voyage
Répartition locale		7	Selon règle.du secteur

1. Code : 1 - du 100 $ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)
5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	36 248 786
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2 8 756		
Ajouter			
Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière		3	113 952
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		4	
Déduire			
Taxes d'affaires		5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM		6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	11 210 998
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	112 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	150 000
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		10	24 889 740

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE

11 3 499 990 209

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2020

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 | | 0 | , | 7 | 1 | 1 | 1 | /100 $

S63

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	11 020 749	4 710 753		263 333	522 608	683 136
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	33 393	24 833		4 726	1 943	19 593
Autres	5	489 625	429 240		774	364 720	5 399
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	11 543 767	5 164 826		268 833	889 271	708 128

S64

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	12 659 827	74 489	399 940	30 334 835
De secteur	10				
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	203 936	8 693	10 324	307 441
Autres	13	4 179 881	19 295	5 576	5 494 510
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	17 043 644	102 477	415 840	36 136 786

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité		**OUI**		**NON**		**S.O.**
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les mesures fiscales suivantes?						
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM						
- Pour la taxe foncière générale	1	X	2			
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3	X	4		5	
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6		7	X	8	
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9	X	10		11	
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						

	Assiette	Taxes générales taux adopté	Taxes spéciales taux adopté
Immeubles non résidentiels			
Tranche inférieur à 1 000 000	170 069 245	1.4257	0.2371
Tranche de 1 000 000 et plus	473 834 347	1.5030	0.2501
Immeubles industriels			
Tranche inférieur à 1 000 000	34 622 843	1.8701	0.3111
Tranche de 1 000 000 et plus	171 988 333	1.9718	0.3281

Non audité

La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant

d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM

- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12		13	X	14			
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15		16	X	17			
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18		19	X	20			

2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)? 21 [ ] 22 [X]

3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2020 pour des exploitations agricoles enregistrées? 23 [X] 24 [ ]

   Si oui, indiquer le montant. 25 564 704 $

4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante) 26 _____ $

5. Date d'adoption du budget par le conseil 27 2019-12-10

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

6.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	45 516 084 $
7.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	3 744 575 $
8.	Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	1 624 306 $
9.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	300 000 $

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?						
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1	X	2			
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	X	4			
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5		6	X		
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X		

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9		10		11	X
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12		13		14	X
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15		16		17	X

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18		19		20	X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21		22			

Organisme Varennes Code géographique 59020

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Me Marc Giard, OMA , atteste que le rapport financier consolidé de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2020-06-01.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Varennes.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Varennes consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Varennes détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2020-05-27 17:30:43

Date de transmission au Ministère : 2020/06/03

S68